

Pugny-Chatenod, le 26 janvier 2023

Monsieur Bruno CROUZEVIALLE MAIRE A

GRAND LAC Monsieur le Président 1500 Boulevard LEPIC

73100 AIX-LES-BAINS

<u>Objet</u>: Avis sur le projet de modification N°1 du PLUi GRAND-LAC (ex CALB)

## Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des communes concernées par la procédure de modification n°1 engagée par la Communauté d'Agglomération de Grand Lac par délibérations en date du 14 janvier 2020 et du 21 juin 2022, je souhaite vous informer que la commune de Pugny-Châtenod émet un avis favorable dans son ensemble.

Cependant, la commune de Pugny-Châtenod souhaiterait pouvoir être incluse dans la liste des communes dérogeant aux 50% de places couvertes en zone UA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Maire

Bruno CROUZEVIALLE